



**Devenez Conducteur et Mécanicien**  
d'engins agricoles



**Certificat de spécialisation**  
**Tracteurs et Machines Agricoles**  
NIVEAU V



**CNPH** Centre National de Promotion Horticole  
43 Rue du Roi René - 49250 LA MÉNITRÉ  
Tél : 02 41 45 63 95 - [www.cnph.fr](http://www.cnph.fr) - [info@cnph.fr](mailto:info@cnph.fr)

## DISPOSITIF

Programme Régional  
**VISA METIERS**

## DATES

Du 5 Février 2018  
au 17 septembre 2018

## EFFECTIF

14 stagiaires attendus

## FINANCEMENTS

- ⇒ Financement par la Région des Pays de la Loire
- ⇒ Financement Congé Individuel de Formation CDI ou CDD

## PARTENAIRES



## OBJECTIFS

Les compétences visées :

- ⇒ Participer à la gestion du parc de matériel de l'entreprise et de l'atelier.
- ⇒ Réaliser les travaux agricoles mécanisés de l'exploitation ou pour le compte des clients ou adhérents en respectant les règles de sécurité et de respect de l'environnement.
- ⇒ Assurer l'entretien et la maintenance courante des matériels et équipements de l'entreprise.
- ⇒ Communiquer dans l'entreprise et hors de l'entreprise avec les partenaires et les donneurs d'ordres.
- ⇒ S'informer et se former sur l'utilisation et l'entretien des matériels.

## CONTENU

### UF1 CHOISIR, PREPARER ET UTILISER LE MATERIEL

- ⇒ Choix du matériel et des équipements - Préparation du matériel et des équipements
- ⇒ Utilisation du matériel - Caces 8 et 9

### UF2 ENTREtenir ET ASSURER LA MAINTENANCE DU MATERIEL

- ⇒ Entretien et maintenance des moteurs thermiques
- ⇒ Entretien et maintenance des transmissions et des pneumatiques
- ⇒ Entretien et maintenance des équipements électriques, hydrauliques et électro-hydrauliques
- ⇒ Réparations simples (travail du métal, taraudage, filetage, soudures)
- ⇒ Secourisme, Hygiène et sécurité

### UF3 SUIVRE ET GERER L'ATELIER MECANIQUE

- ⇒ Suivi de la documentation - Calendrier d'utilisation et d'entretien
- ⇒ Gestion des approvisionnements

*Accompagnement professionnel et techniques de recherche d'emploi*  
*Communication Professionnelle*  
*Développement durable et écocitoyenneté*

## DUREE

- ⇒ 600 h en centre de formation.
- ⇒ 420 h en stage en entreprise.

## PUBLIC CONCERNE - PRE-REQUIS

- ⇒ Etre demandeur d'emploi indemnisé ou non ou salarié en Congé individuel de formation
- ⇒ Etre âgé de plus de 18 ans et avoir satisfait aux tests de recrutement
- ⇒ Conditions d'accès à la certification :
- ⇒ Etre détenteur d'un diplôme dans la liste ci-après : CAPA employé d'exploitation agricole de polyculture élevage, CAPA conducteur des machines de l'exploitation agricole, CAPA cultures de plein champ, BEPA exploitation, BEPA conduite de productions agricoles,
- ⇒ BPA chef d'exploitation en polyculture élevage, BPA chef d'exploitation ou ouvrier hautement qualifié en grandes cultures,
- ⇒ L'accès au diplôme peut aussi se faire par l'expérience professionnelle : avoir une année d'expérience pro en lien avec les métiers visés par la certification.
- ⇒ Avoir validé son projet professionnel auprès d'un prescripteur (passage favorable devant le jury PREPA AVENIR, Pôle emploi, Mission locale, Cap Emploi)
- ⇒ Avoir levé les freins éventuels à l'entrée en formation (logement, garde d'enfants, budget...)